

**La lettre des TIC (SIM) aux Comores**

- **SNPT : site Internet, journée de la poste, inauguration de HURI, la SNPT sur les devants de la scène**
- **UNE DELEGATION DE HAUT NIVEAU DU COMESA AUX COMORES : réglementation des TIC**
- **MECK : une démarche exemplaire en matière de SIG (Système d'Information et de Gestion)**
- **SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIETE DE L'INFORMATION (SMSI): les COMORES à la traîne**

**SNPT**

*La Société Nationale des Postes et Télécommunications  
a occupé les devants de la scène durant le mois d'octobre.*

**① NOUVELLE MOUTURE DE SON SITE**

[www.snpt.km](http://www.snpt.km), un site qui n'a rien à voir avec les premières versions par son look, sa richesse fonctionnelle et son style de navigation. Un vrai site professionnel qui mérite le détour. L'on ne peut cependant pas ne pas s'interroger sur le fait que la SNPT ait fait appel à une société étrangère pour lui développer son site. Que la SNPT n'ait pas en interne les ressources nécessaires peut à la limite se comprendre mais que la SNPT ait autant sous estimé les ressources du pays tout entier, voilà qui est étrange, en tout cas on est en droit de dénoncer une faute stratégique ou tout au moins des graves dysfonctionnements.

**② JOURNEE DE LA POSTE**

Le 09/10/03, clôturant une série de manifestations régionales, la SNPT organisa une célébration nationale de la journée de la poste à l'hôtel « Le Moroni ». Les discours du DG de la SNPT, du Ministre de tutelle et du DG de l'Union Postale Universel convergèrent vers la problématique de l'adaptation de la poste à l'ère de l'Internet et du courrier électronique, question pertinente qui ne doit pas faire oublier les problèmes de la distribution du courrier dans le pays où la carence est totale. Qui n'a pas de BP ne peut être assuré de recevoir son courrier, un problème brûlant qui se complique au fil de la croissance de la population. On retiendra en tout cas les annonces officielles, en particulier l'instauration d'un Centre Financier de la Poste et l'ouverture d'une banque postale (CCP) à coté de la CNE (Caisse Nationale d'Epargne) et la baisse des tarifs des télécommunications

**③ INAUGURATION DE HURI**

Toutes les forces de la SNPT ont été mobilisées trois jours durant pour célébrer l'événement : tournée autour de l'Ile de Ngazidja, Podium à la place de l'indépendance, etc. Point d'orgue : l'inauguration officielle le 23/10/03 au siège SNPT de VoloVolo. Le Chef de l'Etat, tout le gouvernement de l'Union et une foule nombreuse affluèrent à VoloVolo. Le DG, Mr Oumar Mgomri ainsi que tout le personnel de la SNPT reçurent les félicitations publiques du Chef de l'Etat. Il faut reconnaître que la SNPT est une des rares sociétés nationales comoriennes qui fonctionnent et d'avoir pu financer sur fonds propres un projet aussi important (plus de 3 milliards déboursés dont plus de 2 milliards pour le seul Alcatel) est une prouesse qui mérite d'être salué. A cette occasion, il est officiellement annoncé par le gouvernement de l'Union des Comores que le matériel, support des TIC, sera à défaut d'être exonéré moins taxé à la douane. Le Portable est désormais disponible sur le marché pour un prix avoisinant les 75 000 KMF (soit un peu moins de 150 €). Le portable, marque incontestablement un progrès tangible dans les télécommunications comoriennes.

## REGLEMENTATION DES TIC

Le COMESA préconise une politique commune des pays membres de cette Organisation, dont les Comores, en matière de TIC. Il a élaboré dans cette perspective un modèle destiné à fonder un cadre réglementaire harmonisé. Mr Amos MARAWA, Director Infrastructure Development et Mr Fidele KANDIKANDI, Consultant, en visite aux Comores ont présenté le 26/10/2003 dans une conférence destinée aux acteurs du domaine, la problématique et les lignes directrices de l'entreprise qui, revêt une dimension stratégique, et qui tombe à point nommé au regard des avancées opérées ces dernières années dans les Télécoms et des prises de position officielle relative à la restructuration de l'opérateur historique (la SNPT) et la création annoncée d'une autorité de régulation. Des échanges effectués, il paraît utile de mettre en relief

- la nécessité pour le pays de se doter d'une politique en matière de TIC avant toute réglementation
- l'intérêt d'associer le plus grand nombre au débat relatif à la réglementation
- l'idée que la privatisation n'est pas « un passage obligé »

Puisse les voix éclairés des experts du COMESA être entendues par nos autorités, les opportunités passent et le fossé se creuse entre nous et les autres pays, même à l'égard de pays de même niveau que le nôtre.

## Un SIG pour les MECK

Doter les MECK (Mutuelle d'Epargne et de Crédit ya Komri) d'un Système d'Information et de Gestion pourrait être considéré comme une initiative intéressante, dans l'air du temps, comme les nombreux SIG mises en place (FADC, PPMR, etc.). S'arrêter à ce niveau ferait passer à coté d'une expérience qui mérite le détour. C'est que le Projet Appui aux Initiatives Economiques de Base(AIEB) dirigé par Mme Ferouze Ali, promoteur des MECK et initiateur de l'informatisation a pris le taureau par les cornes. Le logiciel qui supportera le SIG ne « tombera pas du ciel », Considérant que le SIG doit être enraciné dans l'environnement concret des MECKS tout en prenant en compte que la gestion des institutions de micro finance est relativement standardisée, l'AIEB a résolument opté pour une ingénierie par progiciel et suit une démarche conforme aux règles de l'art. Le premier pas consiste bien évidemment à spécifier le SIG à la suite d'une analyse serrée de l'activité des MECK. Ce ne sont pas les bailleurs qui vont choisir le logiciel, non c'est l'AIEB et l'Union des MECK en rapprochant les offres reçues et les spécifications formulées. C'est, à notre connaissance, sans précédent dans le pays, d'où l'intérêt à accorder à cette expérience (à suivre...)

## SMSI : le pays toujours à la traîne

*« ... un sommet mondial est prévu au courant de 2003 à Genève, consacré à la problématique de la société de l'information. L'une des principales préoccupations de ce Sommet sera d'étudier les voies et moyens de réduire ce qu'il est convenu d'appeler la fracture numérique entre le Nord et le Sud parce qu'elle est considérée comme un facteur grave d'inégalité. Devant cet élan planétaire, laisser notre pays à la traîne serait le condamner. Il nous appartient de formuler nos propres ambitions pour inscrire notre pays dans la marche du monde. »*

(Extrait du discours du Chef de l'Etat lors de l'inauguration du Salon Comorien de l'Informatique et des Télécommunications en octobre 2002)

Sollicité par le Ministère des Affaires Etrangères, Comores Informatique a participé à Bordeaux en juin dernier à un « séminaire d'experts gouvernementaux » organisé dans le cadre de la Francophonie dont l'objet était la contribution de cette dernière au SMSI. Il paraissait alors possible d'engager une campagne de sensibilisation pouvant déboucher sur une stratégie d'insertion des TIC dans le pays. Malheureusement, notre rapport de mission ne reçut aucun écho et les perspectives se refermèrent trop rapidement. Il a fallu descendre du train, investiguer d'autres voies, en vain.

Résultat : la 1<sup>ère</sup> phase du SMSI se déroulera début décembre à Genève dans l'indifférence générale des comoriens, mais il faut espérer des lendemains qui chantent, formuler le vœu que les représentants du pays au SMSI se feront un devoir d'en populariser les acquis dans le pays.